Compte rendu

Rencontre avec la Mairie en date du 9 septembre 2015

Les parents d'élèves de l'école Jean Jaurès ont souhaité rencontrer la municipalité afin de leur faire part de leurs interrogations concernant le rôle de la mairie dans les difficultés rencontrées lors de la rentrée scolaire 2015. Voici donc le compte rendu de cette rencontre.

Participants:

- M. Boudebibah, adjoint délégué aux sports, représentant de la mairie au conseil d'école
- Mme Lartigue, adjointe déléguée à l'éducation
- Mme Souchon, directrice de la direction de l'action éducative
- Parents d'élèves : Mme Brunel Scholtes, Mme Giroire, Mme Mareschal, Mme Martins, M.
 Tartaud, M. Vergnol.
- Parents d'élèves élus (FCPE): Mme Bouthéon, Mme Chenu, Mme Derigon, Mme Ferreira,
 Mme Forgues

Après un tour de table de présentation, Mme Lartigue a commencé la réunion en s'étonnant d'avoir découvert les articles dans le Progrès lundi puis mardi matin. Elle a ensuite récapitulé les différentes étapes qui, au cours de l'année écoulée, avaient permis d'établir au mieux le nombre final d'élèves à Jean Jaurès, et comment les décisions d'ouverture à la rentrée, avaient finalement été prises. Ces informations étaient plutôt claires et argumentées et ont répondu à bon nombre de questions. Elle a aussi souligné le fait que, tablant sur une ouverture de deux classe en élémentaire, des travaux avaient été effectués pour préparer les classes (matériel et déménagement de la salle informatique et de la BCD) et que tout était prêt à la rentrée.

Contrairement aux estimations du mois de juin qui tablaient sur 263 élèves en élémentaire et 173 en maternelle, les effectifs fin août étaient respectivement de 260 et de 192 élèves. De ce fait le seuil d'ouverture de la deuxième classe n'était atteint ni en élémentaire ni en maternelle. Finalement grâce aux inscriptions de dernière minute le nombre d'enfants en maternelle permettait de garder une deuxième ouverture malgré tout.

À plusieurs reprises, les représentants de la mairie ont évoqué le fait que la directrice effectuait là sa première rentrée. Ils ont sous-entendu que cela expliquait peut-être certains dysfonctionnements au niveau du calcul des effectifs notamment dans la prise en compte ou pas des dérogations, insinuation contre laquelle les parents d'élèves élus ont vivement protesté, arguant du professionnalisme de la directrice et du suivi qu'elle a fait tout au long de l'année. Il a été reconnu qu'il avait peut-être été maladroit de prévoir tout de suite à la rentrée les deux classes d'élémentaire alors qu'il n'était pas sûr qu'elles ouvrent, ce qui a cristallisé la colère des parents.

La présidente de l'association a averti que le jeudi 3 septembre, une lettre avait été déposée à la mairie pour soutenir la proposition de l'équipe pédagogique soutenue par l'IEN M. Heuzé, de maintenir l'ouverture de 2 classes en élémentaire en utilisant la BCD, si la mairie parvenait à trouver les trois élèves manquants.

De nombreuses questions ont été posées sur le principe des dérogations, leur non-reconductibilité de la maternelle à la primaire, et le fait que cela nous avait probablement couté la 3º classe. Il a été reproché à la mairie son manque d'anticipation sur les constructions nouvelles et le fait que cela allait amener des élèves en cours d'année. Sur demande des parents, la mairie a précisé, pour chaque rue énoncée, les affectations des futurs arrivants. Ainsi, par exemple, les immeubles donnant sur l'avenue du 8 mai 1945 dépendent de l'école Jean Jaurès, alors que ceux de l'avenue du Général de Gaulle appartiennent au périmètre de Louise Michel ou d'Alsace Lorraine. La difficulté de consultation de la carte scolaire à l'action éducative a été remontée également.

Un parent d'élève a demandé si, par le biais des dérogations, la mairie n'avait pas un moyen de pression sur les décisions de l'éducation nationale. La mairie a nié que ce soit aussi simple. En revanche, la mairie a affirmé qu'elle expliquerait la situation aux nouveaux arrivants à l'inscription pour essayer de les affecter à d'autres écoles. Mais il n'est pas possible de refuser l'inscription d'enfants appartenant au périmètre scolaire.

Sur la question des infrastructures de l'école Jean Jaurès, les parents d'élèves ont également fait remonter les problèmes auxquels sont confrontés deux classes de maternelle côté élémentaire : matériel insuffisant, une ATSEM pour deux classes, mobilier inadapté, difficultés pour se rendre aux toilettes... Ces points suscitaient un vif mécontentement de la part des parents d'élèves le matin de la réunion.

La mairie a répondu que le fait que ce soit une classe de maternelle au lieu d'élémentaire qui ouvre avait complètement changé la donne. Le mobilier a été installé précipitamment et le matériel pédagogique a été commandé mais il n'arrivera pas avant plusieurs semaines. L'ATSEM supplémentaire n'avait pas été prévue cependant la Mairie nous indique que l'arrivée d'une ATSEM à plein temps est prévue dans les jours à venir. La municipalité renie en revanche toute responsabilité dans le fait que des élèves de moyenne section se retrouvent dans des bâtiments moins adaptés imputant cette décision à l'équipe pédagogique.

Il a également été mentionné à la mairie qu'il était nécessaire de préparer dès à présent, la rentrée de l'année prochaine avec cette fois une ouverture quasi certaine de la fameuse onzième classe d'élémentaire.

Avant de clore la réunion, une date a été retenue pour remettre officiellement la pétition. Ce sera donc le samedi 19 septembre 9h30.